



ÉDITORIAL DU MAIRE

Chères Vicquoises, chers Vicquois,



Ce début d'année est marqué par plusieurs projets structurants pour notre commune.

Les travaux de sécurisation de la commune nous obligent à étudier la mise en place d'un réseau de vidéo surveillance, en collaboration et sur les recommandations de la gendarmerie.

Au musée, nous prévoyons la mise en place d'une clôture afin de sécuriser les bords de la rivière.

La vie culturelle continue d'animer notre village avec divers événements qui vous sont proposés au cours de l'année.

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles, des élus et des agents communaux pour leur engagement quotidien au service de Vicq.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro de Vicq info.

Martine Binet-Colas

Afin de pouvoir entrer en communication plus régulière avec vous, il a été décidé que le bulletin d'informations vous parviendrait désormais sous une forme un peu raccourcie mais plus fréquente. Il contient des informations et des rubriques qui pourront évoluer au cours du temps et des occasions : il veut surtout vous apporter régulièrement un petit outil de référence pour vos actes du quotidien. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

L'équipe de rédaction

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Martine Binet-Colas

1^{er} adjoint : Yann Robert

2^e adjoint : Florence Lestrat

3^e adjoint : Hubert le Roux

Conseillers : Natasha Andrieu

Audrey Becker - Stéphane Cadoux

Jenna Chapuis - Pierre Defrenaix

Libera Fargeas-Bambini - André Tabutin



SOUVENONS-NOUS

Le 6 mai dernier, Jean-Pierre Magnier nous a quittés après avoir lutté courageusement contre la maladie.



Dès son arrivée au village, il y a tout juste quarante ans, il s'est investi dans la vie de la commune. Il a tout d'abord rejoint le comité des fêtes et on pouvait toujours compter sur lui pour l'organisation des animations : monter les tentes, prêter son grand jardin pour la chasse aux œufs des enfants... et puis, comment oublier tous ces feux de la Saint-Jean où il nous a fait danser au son des groupes de musique *Melting Potes*, puis *Sharp'n Flat* ? Il s'est également investi à la mairie en rejoignant le conseil municipal durant deux mandats car il avait à cœur de participer à la vie de son village qu'il aimait tant.

Surtout, nous serons nombreux à garder le souvenir d'un homme chaleureux et toujours de bonne humeur, et d'un ami sincère. Toutes nos pensées et notre soutien vont à son épouse et à ses enfants.

NUMÉROS D'URGENCE

- › Gendarmerie n^{ale} : 01 34 57 04 80
70 rue de Paris Montfort-l'Amaury
- › Médecins de garde : 15
- › Centre anti-poison : 01 40 05 48 48
- › Enfance maltraitée : 119
- › Violences conjugales : 3919
- › Pour les personnes malentendantes :
par SMS au 114

INFO BUDGET

Conformément aux engagements pris avant les élections municipales et dans le cadre de l'élaboration du budget de la commune, nous sommes heureux de porter à votre connaissance que la taxe foncière n'a pas été augmentée cette année. Cette décision votée par le conseil à l'unanimité des voix marque la volonté de ménager nos budgets familiaux qui font face à une période complexe ; elle résulte également de la bonne santé financière de la commune qui bénéficie de la saine gestion des mandats précédents.

COMMÉMORATION 8 MAI 1945

Le 8 mai dernier, une cérémonie s'est tenue au Monument aux morts de Vicq. Après lecture d'un message du ministère, une gerbe a été déposée au monument, une minute de silence observée en mémoire de ceux qui sont morts pour que nous vivions en paix et la Marseillaise chantée. Puis un vin d'honneur a réuni tous les participants. La participation était relativement faible : nous vous invitons d'ores et déjà à vous joindre à ces futures activités de mémoire et de patriotisme : la prochaine ayant lieu en fin d'année le 11 novembre.



BOÎTE À IDÉES

Cette rubrique est destinée à répondre aux questions relevées. Rappel : il y a deux endroits où vous pouvez laisser vos questions ou suggestions, à la mairie et au musée. Nous ne tenons pas compte des messages anonymes. Les réponses sont forcément succinctes car la plupart nécessitent des études connexes : vous pouvez toujours venir en discuter à la permanence des élus.

Q. Feu de la St Jean ?

R. Nous devons reprendre l'étude sur cette question puisqu'il n'y a plus de comité des fêtes. Le délai est trop court cette année. Si quelqu'un veut bien se charger de l'organisation pratique de cette festivité communale et si d'autres sont volontaires pour y aider, nous reprendrons favorablement cette activité dès 2027.

Q. Installation d'un miroir au carrefour de la Croix-Ferron ?

R. Cette demande va être portée à la mairie de Méré puisque c'est l'emprise communale concernée par l'installation. Le financement sera porté par Vicq. Le courrier est en voie d'adressage. Remarque : un tel miroir était installé à cet endroit, avant de disparaître mystérieusement...

Q. Trottoirs entre Vicq et La Bar-delle ?

R. Oui, cette demande légitime comporte des aspects pratiques et sécuritaires. Nous y attachons aussi le souhait de voir un jour s'établir une piste cyclable étendue jusqu'à la gare

de Méré. Toutefois ces travaux ont un coût très élevé. Comme nous nous sommes fixé la plus grande rigueur des dépenses pour ne pas augmenter les impôts locaux, nous sommes en recherche de subventions pour ces grands projets qui prendront certainement plusieurs années.

Q. Boîte à livres pour le partage ?

R. La bibliothèque du musée est équipée d'une salle de lecture au premier étage. L'accès en est gratuit. Des échanges de livres, ainsi que des livres gratuits y sont en accès direct.

Q. Lutte contre les tags sur les ouvrages de mobilité ?

R. La mairie prend ce dossier très à cœur. Une étude a été lancée pour déterminer si une peinture anti-tags ou des œuvres picturales adaptées étaient la meilleure solution. Quoiqu'il en soit, ces tags qui défigurent notre paysage seront effacés.

INFO PRATIQUE

Toutes les délibérations et décisions prises lors des différents conseils municipaux, font l'objet d'un affichage légal sur les panneaux d'information de la mairie, situés en contrebas le long de la rue de la Mairie. Ces documents sont donc consultables en temps réel et leur affichage participe à l'information disponible pour le plus grand nombre. Ils seront également bientôt consultables et archivés sur le futur site Internet de la commune, ce dernier faisant l'objet d'une rénovation complète. Vous serez bientôt avisés de sa prochaine mise en ligne.

CIVISME

Avec les beaux jours nous profitons davantage de nos jardins, terrasses et espaces extérieurs. Les activités en plein air se multiplient et la vie du voisinage devient plus animée. Pour préserver la tranquillité de chacun et le bien-vivre ensemble, il est important de rester attentif aux nuisances sonores, notamment lors des travaux de bricolage ou de jardinage. Horaires dédiés concernant l'utilisation des tondeuses, taille-haies, perceuses, tronçonneuses, etc. :

Lundi à vendredi 8h30/12h et 13h30/19h30 samedi 9h/12h et 15h/19h - dimanche ou jour férié 10h/12h uniquement.

En cas d'événement festif occasionnel ou de travaux nécessitant davantage de bruit, il est recommandé de prévenir ses voisins pour préserver de bonnes relations communes. Quelques gestes simples, un peu de modération et de respect du voisinage permettent ainsi à chacun de vivre en bonne harmonie. Merci à tous pour votre compréhension et votre civisme.

COLLECTE DES DÉCHETS

Déchets ménagers : toute l'année le lundi. *Restes de repas, couches culottes, litières, vaisselles cassées, cassettes vhs...*

Déchets végétaux : tous les jeudis du 2 avril au 10 décembre. *Gazon, feuilles, fleurs coupées, élagage en fagots (branches de moins d'1,5 m de long et diamètre inférieur à 5 cm).*

Emballages et papiers : toute l'année le jeudi. *Tous les emballages ménagers : métal, carton, plastique, papier.*

Encombrants : Prise de rendez-vous en ligne sur votre espace dédié. *Objets volumineux des ménages : matelas, meubles, moquette, plâtre, laine de verre...*

Horaires de la déchetterie de Méré : Lundi, vendredi et samedi 10h/12h30 et 13h30/17h - Dimanche : 9h/13h.

→ Du 13 au 26 juillet et du 13 au 29 août 2026

Yvelines ciné.

75 projections en plein air organisées par le Département



En fanfare

Samedi 29 août
Vicq / Musée International d'Art Naïf
Place de l'Eglise

Accueil à partir de 20h
Animation quiz
Lancement du film à la tombée de la nuit
Selon les conditions météo, le lieu de la séance peut être modifié. Toutes les infos sur nos réseaux !

Pour la 15^e édition des Yvelines Ciné, le Département des Yvelines poursuit son engagement en faveur de l'accès à tous en proposant des séances de cinéma en plein air gratuites dans 75 communes du territoire.

Rendez-vous le 29 août 2026 sur la place de la mairie de Vicq pour profiter d'une projection gratuite du film *En fanfare* dans une ambiance conviviale et estivale. Accueil du public à partir de 20h, animations et quiz avant la séance, puis projection du film à la tombée de la nuit.

Mairie - rue de la Mairie - 78490 Vicq
Tél. 01 34 86 99 14
Mail : accueil@mairie-vicq-78.fr
Accueil du public : le vendredi de 14h à 18h et sur rendez-vous.